

Paris, le 3 août 2009

Rémunération des dirigeants

*(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF)*

Lors de sa réunion du 29 juillet 2009, le conseil d'administration de la société Groupe Go sport, suivant l'avis émis par le comité des nominations et des rémunérations a décidé le versement d'une prime exceptionnelle à Messieurs Pierre LETZELTER et François NEUKIRCH d'un montant de 130 000 euros pour chacun d'eux.

Il a fixé les modalités de détermination de la rémunération variable pour 2009 du président du conseil d'administration et du directeur général qui sera fondée sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

La rémunération variable du président du conseil d'administration s'élève à 100% de sa rémunération fixe brute de 150 000 euros en cas de réalisation des objectifs et peut atteindre jusqu'à 133% en cas de surperformance. Pour le directeur général, elle s'élève à 60% de sa rémunération fixe brute de 350 000 euros et peut atteindre jusqu'à 80% de celle-ci en cas de surperformance.

Par ailleurs Monsieur Pierre LETZELTER bénéficiera d'un avantage en nature au titre de la mise à disposition d'un véhicule évalué à 800 euros par mois.

Monsieur François NEUKIRCH bénéficiera au titre de la prise en charge de son logement à Grenoble d'un avantage en nature évalué à 400 euros par mois.

Contact :

Dénes ALMASY

Directeur Financier

+33 (0) 4 76 28 20 16